

## Chaire RESET

# Mutations sociétales de l'énergie

Analyse socio-historique du déploiement du compteur communicant Linky en Nouvelle-Aquitaine « Projet 247 »

Le rapport d'étude suivant revient sur l'analyse de la réception du compteur communicant Linky dans les départements de la Dordogne(24) et du Lot-et-Garonne (47).

Menée par une équipe de cinq jeunes chercheurs, cette étude répond aux ambitions de la chaire RESET de mettre au-devant de la scène la dimension sociétale de l'énergie et plus spécifiquement de la distribution d'électricité. Ses mutations historiques, profondément techniques, s'accompagnent désormais d'un versant sociétal qui tend à prendre une place de premier ordre dans les enjeux de maîtrise de l'énergie et de consommation des ménages à l'heure de la transition énergétique.

La focale portée sur le milieu rural résulte ici de l'aspiration à mieux connaître et anticiper les horizons d'attentes et de revendications des populations de ces deux départements dans une attitude rétrospective et prospective.

**Dir.** Cyrille Abonnel, Christophe Bouneau & Jordane Provost

**Etude réalisée par :** Benjamin Jouve, Elodie Razafindrabetsoa, Marion Andraud, Loïc le Bigot & Bastien Garcia.

Avec la participation de Jean-Baptiste Goisque, Enzo Bruni & Ludovic Cohen

## SOMMAIRE

<b>I.</b>	<b>Introduction à la prospective et à l'étude des controverses technologiques</b>	<b>3</b>
1.	<i>Le compteur Linky, objet d'une controverse indépassable ?</i>	3
2.	<i>Prospective comme philosophie en action</i>	4
3.	<i>Enjeux réflexifs et méthodologiques</i>	6
<b>II.</b>	<b>Mettre en œuvre une recherche sur la dimension sociétale des mutations du réseau électrique</b>	<b>7</b>
1.	<i>Faire émerger une dynamique de la recherche : séminaire du premier anniversaire de la chaire RESET et formation étudiante (Cyrille Abonnel)</i>	7
2.	<i>Techno-critique des réseaux et sociologie de la controverse : un premier workshop pour enclencher une recherche collective (Jordane Provost &amp; Benjamin Jouve)</i>	9
3.	<i>Une première bibliographie critique sur les études relatives à la dimension sociale du compteur Linky ( Benjamin Jouve)</i>	10
<b>III.</b>	<b>Entre sociologie et histoire : la constitution d'une base de données sur la réception du compteur Linky</b>	<b>12</b>
1.	<i>La vieille presse : un outil quali-quantitatif pour saisir les dimensions macro et micro du phénomène (Benjamin Jouve)</i>	12
2.	<i>Pour une rétrospective de la controverse : recherches sur les collectifs anti-Linky dans les départements 24 et 47 (Bastien Garcia &amp; Benjamin Jouve)</i>	15
3.	<i>Planifier et constituer une batterie de témoignages : saisir la société civile à travers les élus (Elodie Razafindrabesoa)</i>	19
4.	<i>« Paroles d'élus » : les enjeux de la codification des entretiens (Elodie Razafindrabesoa)</i>	21
5.	<i>L'étude des données INSEE : épaissir la dimension sociologique et la territorialisation des zones étudiées (Loïc le Bigot &amp; Marion Andraud)</i>	24
<b>IV.</b>	<b>Premières conclusions de la chaire RESET et tendances fortes de la réception du compteur en Dordogne et Lot-et-Garonne (Jordane Provost &amp; Marion Andraud)</b>	<b>28</b>
1.	<i>La controverse Linky comme enjeu de représentations et d'incompréhensions mutuelles</i>	28
2.	<i>Perspectives : ce que nous retenons pour l'avenir</i>	30
<b>V.</b>	<b>La chaire RESET entre formation et recherche : Le regard de nos chercheurs</b>	<b>33</b>

## I. Introduction à la prospective et à l'étude des controverses technologiques

### 1. Linky : une controverse indépassable ?

Le déploiement en cours et à venir du compteur communicant « Linky » dans les zones rurales du Lot-et-Garonne et de la Dordogne pour l'année 2019-2020, soulève un certain nombre de problématiques. La Chaire Reset entend aujourd'hui s'en emparer dans l'objectif d'approfondir la compréhension des mutations socio-techniques du réseau électrique en Nouvelle-Aquitaine et d'en affiner la prospective à travers un resserrement sur la focale territoriale.

Vecteur de surveillance pour le pouvoir, outil de participation citoyenne à l'énergie, facteur d'électro-hypersensibilité, opportunité pour la transition énergétique, catalyseur du sentiment général de déficit démocratique, etc. « L'objet Linky » transcende largement ses seules applications techniques et favorise depuis près de 10 ans la construction d'une profusion de discours légitimes qui se croisent et s'entrechoquent pour former aujourd'hui une controverse difficile à dénouer.

Les traces laissées par les différents débats qui l'ont déjà ponctué permettent aujourd'hui de mobiliser un certain nombre d'outils sociologiques, historiques et statistiques pour constituer le socle d'une prospective sur le sujet. Certes limitée à deux départements français, elle sera potentiellement éclairante pour le reste du déploiement national ainsi que pour l'appréhension générale des mutations des systèmes électriques. Nous garderons en permanence cette démarche comme ligne directrice de notre recherche.

Il convient de comprendre la controverse associée à Linky comme le catalyseur d'une pluralité de dynamiques et de représentations sociales, professionnelles et politiques, souvent incompatibles. Ce qui devait être l'élément fédérateur d'une communauté d'intérêt relative à l'énergie, validé dans le vaste plan de transition énergétique porté depuis 2015, s'incarne à l'inverse comme un facteur de désolidarisation et d'incompréhension entre les différents acteurs concernés. Ces éléments invitent désormais à considérer le boîtier comme un objet ancré dans une histoire de la technocritique. Il apparaît aussi comme le miroir du décalage entre la société civile et les gestionnaires de réseaux, dont l'Etat et plus généralement les institutions, constituent des variables importantes d'alimentation et d'orientation des débats.

Un certain nombre de chercheurs, notamment en sociologie et en histoire, se sont déjà penchés sur la réception et l'acceptabilité des compteurs communicants dans leur

environnement français. Laure Draetta et Bastien Tavner, tous deux membres de l'institut interdisciplinaire de l'innovation, offrent, avec les avancées de Benjamin Jouve, chercheur en histoire et membre de la Chaire RESET, les perspectives les plus récentes sur la question. Dans les deux rapports d'ordre exploratoires menés au cours de l'année 2017, l'étude quantitative et qualitative de la presse a été privilégiée dans les deux cas pour « capter » à la fois les niveaux représentations de la société sur la question et ses évolutions. Elles ont permis aussi, à divers degrés, de prendre en considération sa place dans la construction du compteur communicant comme objet de controverse.

Ces différentes études permettent aujourd'hui de mettre sur le devant de la scène une réflexion plus large sur le compteur Linky et ses représentations, perçues voire, construites jusque-là par ses protagonistes et différents observateurs, sur l'argumentation binaire de l'adhésion sans compromis ou de l'opposition inébranlable.

## 2. La prospective comme « philosophie en action »

Ce dernier point interpelle directement l'acte même de faire de la prospective et la nature de sa portée. C'est-à-dire, interroger les futurs en puissance à partir des structures sociales, techniques, culturelles, politiques, économiques, tout en s'émancipant de l'anecdotique, parfois très fort dans les représentations immédiates.

De cette interrogation presque métaphysique de fabriquer les tentatives de réponse de l'inconnu à travers les déterminants passés et les données en présence, naissent aussi un ensemble de considérations pratiques et méthodologiques propres à la nature de la prospective et aux conditions matérielles de son élaboration. Dans ce cadre, les questionnants, soit, l'ensemble des chercheurs et chercheuses mobilisées sur ce projet, ont eu l'impérative nécessité de s'auto-questionner, tant sur la pertinence de la mobilisation de leurs outils méthodologiques ; analyses sociologique, rétrospective ou statistique, que sur leur distanciation face à l'objet étudié. Cet élément de réflexion relève en effet la complexité à aborder un sujet de recherche sensible, éminemment ancré dans le temps présent et dont ils ont essayé d'envisager les devenirs possibles.

De ce fait, il convient de revenir sur l'ensemble historique dans lequel évolue le compteur communicant depuis la toute fin des années 2000 et les années 2010. Il a en effet déjà fait l'objet d'une rétrospective large, notamment Outre-Atlantique, dans le plan de relance Obama de 2009 mais aussi en Europe, à travers la formalisation politique de la transition énergétique.

S'il est un point central à retenir pour notre étude, ce sont bien les premiers leviers qui

permettent l'émergence de la controverse lors des premiers déploiements massifs en 2011, en Californie, dans les provinces canadiennes de Québec ou encore en Colombie britannique. Les compteurs occupent ainsi rapidement l'espace public à travers la mobilisation des associations pour les personnes électro-hypersensibles, pour s'étendre progressivement à l'ensemble des problématiques que nous lui connaissons aujourd'hui.

La France a fait le choix en 2015 de la validation politique de la généralisation du déploiement à travers le projet de loi de transition énergétique pour la croissance verte, répondant de fait à l'investissement prévu à sa mise en œuvre par le distributeur national d'électricité, Enedis (Ex-ERDF). Pour l'heure il semble difficile, au-delà des chiffres annoncés par l'opérateur sur la bonne tenue du calendrier du déploiement, de saisir pleinement ses réalités en France. Pour autant, un certain nombre d'éléments dont il faudra déterminer leur nature structurelle ou anecdotique, permettent de dégager des tendances générales transposables aux sous-ensembles territoriaux qui nous intéressent.

On peut soulever l'importance de la dimension techno-critique de notre propos au regard de la formation progressive d'un vaste courant dit, auto-proclamé voire simplement répertorié, « Anti-Linky », dans plusieurs parties de la France. Pourtant ces mouvements, directement en contestation de l'action de l'opérateur, sont encore entourés d'un certain flou quant à leur nature et leur diversité qu'il conviendra d'approfondir dans cette étude. Le cas du collectif « Anti-Linky » Villeneuvois constituera dans ce cadre un important vecteur de compréhension. On peut dire d'une certaine manière qu'il représente l'un des moteurs ayant poussé à la mise en place de cette étude, par l'importance grandissante accordée par les opérateurs, collectivités et pouvoirs publics, aux mutations énergétiques dans les zones rurales ou péri-urbaines et aux réactions qu'elles suscitent.

Le déploiement urbain a été jusque-là perçu comme relativement serein, il semble pourtant que son versant rural inspire de nouvelles inquiétudes, véhiculées notamment par la multiplication des collectifs ou des municipalités « Anti-Linky ». L'ensemble de ces courants contestataires ou organisations diverses, souvent relayées par des appuis régionaux et/ou nationaux, s'invitent comme un vaste ensemble d'acteurs et d'actrices de la controverse. On observe déjà, sur une temporalité pourtant très courte (trois ans), la capacité de certains collectifs à s'organiser efficacement et à proposer, au-delà de la simple contestation initiale, un discours argumenté sur le sujet tout en mobilisant des éléments de droit de plus en plus solides pour contester la validité du déploiement. L'analyse de la capacité juridique, notamment à travers les cas de condamnations préalables de communes « antis » sera donc elle aussi particulièrement scrutée. Les

milieux ruraux et péri-urbains constituent ainsi des espaces de recherche d'autant plus intéressants à aborder dans le cadre d'une étude prospective de cet ordre.

### *3. Enjeux réflexifs et méthodologiques*

Si la force des courants «anti» est centrale dans la formation des représentations sociales et de l'opinion publique, il serait bien rapide de les associer au seul versant opposé au discours légitime initial dans le cadre d'une controverse dyadique ou triadique. A l'instar de Laure Draetta et Bastien Tavner, nous relèverons l'importance de surpasser ces deux dernières grilles de lecture légitimement approfondies par Cyrille Lemieux en 2007. Ce surpassement correspondra d'une part à la mise à l'écart définitive d'une controverse binaire avec l'Etat en modérateur. D'autre part, à la prise en compte attentive de l'ensemble des acteurs proposant un discours légitime autour du sujet ; associations, municipalités, collectivités et citoyens.

Dans cette perspective il s'agira de préciser les différents jeux d'acteurs concernés et, dans la lignée des travaux menés en 2017 par Benjamin Jouve et Marion Andraud, d'aborder la méconnaissance général des citoyens vis-à-vis des réseaux électriques français. Elément déjà observé de manière partielle en Nouvelle-Aquitaine et largement associé aux transformations profondes du rapport à l'énergie depuis 1946. Nous en préciserons aussi la teneur actuelle dans les départements du Lot-et-Garonne et la Dordogne.

Enfin, nous interrogerons les différents publics porteurs de discours « non-catégoriques », rarement mis sur le devant de la scène médiatique. Notre démarche s'étalonne ainsi des collectivités « satisfaites » à celles inquiètes ou simplement septiques vis-à-vis de cette nouvelle technologie.

Pour aborder l'ensemble, nous ferons le choix d'une méthodologie souple, mieux adaptée aux contraintes matérielles inhérentes à l'étude prospective. Nous nous porterons ainsi sur plusieurs chantiers d'études de manière presque simultanée en prenant en compte plusieurs dimensions ;

- A travers une rétrospective générale des mutations engendrées par le déploiement de Linky sur les deux départements, avec en filigrane, les perspectives du développement national.
- Sur une étude de cas relative au déploiement déjà effectué dans la commune de Villeneuve-sur-Lot.
- Par la captation des données présentes analysées comme structurelles pour l'avenir sur les terrains concernés.

- En déterminant des « marges de choix » possibles pour les opérateurs et l'ensemble des collectivités concernées en vue d'une optimisation de l'action publique sur la question.

Il s'agira donc de catalyser un maximum de données sur le terrain tout en prenant un recul historique sur notre objet afin d'en déterminer les facteurs structurels dans les trajectoires d'évolution possibles.

Pour l'heure, l'évolution de nos travaux s'articule autour de différents éléments ; ébauche d'une rétrospective de la controverse à Villeneuve-sur-Lot, concentration des connaissances sur les sujets les plus prégnants, ciblage spatial et temporel du déploiement dans les deux prochaines années, développements théoriques sur le sujet, exploration des méthodes possibles de captation d'informations sur le terrain, éléments partiels pouvant alimenter des scénarios possibles sur les trajectoires d'évolutions du déploiement ou encore, élaboration d'outils pour préparer les travaux à venir.

Ces différents points qui devront être approfondis, développés et bien-sûr élargit. Ils constitueront l'ossature du document final de l'étude prospective que nous souhaitons faire circuler parmi nos partenaires au sein de la chaire mais peut être aussi au-delà. Ce point pourra faire l'objet d'une réflexion approfondis au cœur de nos formations respectives.

## II. Mettre en œuvre une recherche sur la dimension sociétale des mutations du réseau électrique

### 1. Faire émerger une dynamique de la recherche : séminaire du premier anniversaire de la Chaire RESET et formation étudiante (Cyrille Abonnel)



« La chaire RESET appuie sur le bouton de sa 1<sup>ère</sup> bougie d'un doigt techno-critique ! »

Pour célébrer son premier anniversaire, la chaire RESET a organisé un séminaire à destination des

étudiants des universités et de ses partenaires pour faire le point sur les travaux menés durant sa première année d'existence, et les perspectives intéressantes qui s'en dégagent pour continuer à élargir la recherche-action avec de nouveaux projets sur le terrain de Nouvelle-Aquitaine. Ce séminaire précédait de quelques jours un workshop animé par le chargé de mission Jordane Provost avec l'étudiant en histoire Benjamin Jouve.

C'est Cyrille Abonnel, co-coordonateur de la chaire qui a animé ce séminaire et proposé de l'intituler « *la chaire RESET appuie sur le bouton de sa 1<sup>ère</sup> bougie d'un doigt techno-critique !* », pour faire un détour méthodologique et historique par le champ des techno-critiques, très bien analysées par l'historien François Jarriges dans son ouvrage éponyme publié à La Découverte. « L'enjeu est d'opérer un détour par le passé pour construire un avenir ».

Après avoir rappelé l'ambition de la chaire RESET de « repenser le sens du service public des réseaux électriques au cœur des transitions énergétique et numérique », les principales actions menées avec les étudiants chercheurs en 2017 et début 2018 ont été rappelées, en histoire et sociologie, mais aussi en médiation des sciences.

L'état des lieux de la précarité énergétique en Nouvelle-Aquitaine a été en particulier analysée de manière croisée avec des travaux menés au CREDEN de Montpellier pour l'Occitanie, puis présentée devant l'Association des Economistes de l'Energie (AEE) à l'invitation de son président Christophe Bonnery. La préparation des travaux sur le déploiement du compteur Linky en zone rurale a été abordée, tout comme l'opportunité d'accompagner le bailleur social Gironde Habitat dans sa première opération d'autoconsommation collective d'énergie photovoltaïque.

Autant de sujets et d'acteurs à mettre en perspective avec les « (in)citations à penser » techno-critique extraites de l'ouvrage de François Jarrige par Cyrille Abonnel : une historicité des attitudes de refus à garder en mémoire ; une espérance dans la technologie qui continue de saturer les discours d'experts ou de politiques ; des propositions de trajectoire alternatives 'inaudibles' ou 'non écoutées' ? « la technique en soi n'existe pas [...] c'est toujours un certain type d'agencement sociopolitique qui est en jeu » ; « proposer un récit du passé implique des choix » ; « offrir des voies pour renouveler la critique sociale et décoloniser nos imaginaires ».



## 2. *Techno-critique des réseaux et sociologie de la controverse : un premier workshop pour enclencher une recherche collective* (Jordane Provost & Benjamin Jouve)

Le premier workshop de la chaire permet, le 30 avril 2018, de valoriser une dynamique plus collaborative et transdisciplinaire de la recherche en sciences humaines et sociales. Il s'agissait, pour Jordane Provost et Benjamin Jouve, animateurs de la séance, non seulement de diffuser les résultats préliminaires de cette étude, mais surtout de stimuler la réflexion auprès des futurs chercheurs et chercheuses impliqués plus tard dans le projet.



Répartis en plusieurs groupes complémentaires, les participants et participantes ont pu débattre de différentes questions relatives à la sociologie et l'histoire des controverses technologiques tout en envisageant leur propre implication en termes de recherches actions.

Ce moment a permis non seulement de fédérer une communauté de chercheurs en voie de spécialisation sur les questions énergétiques, mais aussi de favoriser l'émergence de pistes concrètes pour lancer par la suite des différentes phases de la recherche-action.

Plusieurs éléments sont ressortis des discussions ;

- Nécessité de réaliser une batterie d'entretiens auprès des élus locaux
- Interroger les perceptions des acteurs vis-à-vis de la réception du compteur
- Compiler et comprendre les différents régimes de justifications dans la critique positive/négative vis-à-vis du compteur
- Analyser la circulation et la réception des informations à échelle locale
- Territorialiser la controverse
- Historiquer la controverse
- Observer de manière plus large le rapport des acteurs locaux en Dordogne et Lot-et-Garonne à la transition énergétique
- Croiser les données urbaines, économiques et sociodémographiques des territoires étudiés

- Proposer un standard d'observation, de compilation et d'analyse de donnée pour comprendre la controverse de manière la plus complète possible ;

Dans la lignée des aspirations de la chaire RESET, ce workshop a permis de faire avancer la recherche sur les controverses d'ordre technologique, renforcer la dimension opérationnelle de notre étude et enfin, directement participer à la formation des jeunes chercheurs engagés en les impliquant aux maximum dans la construction du protocole d'étude.

### *3. Une première bibliographie critique sur les études relatives à la dimension sociale du compteur communicant*

Au-delà de la seule alimentation d'une recherche dynamique, nous nous sommes aussi tenus à nos impératifs pour le moins académiques en compilant et comparant les études déjà réalisées sur la question pour mettre en exergue les enjeux et la contestation relative au déploiement du compteur. Elles ont été réalisées dans des champs disciplinaires et sous des modalités très diverses ; recherche en sciences politiques, en sociologie, en économie mais aussi, à travers les approches historique et plus généralement pluridisciplinaires. L'une de nos tâches initiales, propre à tous travaux de recherche, fut d'en constituer un inventaire, analysé et critiqué.

Six études ont ainsi alimenté la recherche sur la contestation du compteur Linky depuis 2015. Nous ne prenons pas en compte ici les études relatives aux autres types d'appareils communicants en Europe et en Amérique du Nord afin de cibler un ensemble socio-culturel précis, d'autant plus au regard d'une étude se portant sur une échelle locale.

Au-delà des travaux initiés dès l'été 2017 par nos jeunes chercheurs, Marion Andraud et Benjamin Jouve, centrés sur le Sud-Ouest et de ceux de l'institut interdisciplinaire de l'innovation, qui abordent des logiques similaires sur de nombreux points, les travaux d'Aude Danielli et de Thoma Lamb attirent particulièrement l'attention par la qualité des analyses proposées. Nous retiendrons particulièrement dans le cadre de notre approche, l'importance du cadre sociétal abordé dans l'étude de A. Danielli. Ici, l'objet technique et ses considérations technophiles se heurtent à une contestation sociale qui se structure très souvent à travers une dimension locale. C'est en partie sur ces ressorts que reposent pour le moment les bases de notre étude.

Elle interroge aussi le rôle de la société civile organisée dans la construction d'un discours non officiel et d'une contre-expertise vis à vis d'une technologie qu'elle considère comme portée par l'appareil technocratique. Au-delà de ces aspects, A. Danielli relève l'importance d'observer le processus socio-historique d'émergence, d'organisation et de structuration de ces groupes qui se constituent progressivement

voire, s'auto-réclament comme porteurs de discours légitimes. Plus que l'objet lui-même, cette contestation cristallise une défiance plus large, face à l'autorité de l'Etat, d'autant plus dans un système énergétique complexe et peu lisible pour la majorité de la population. Ici, c'est la perception, voire la représentation du service public qui est directement interrogée.

Malgré un certain nombre d'études de qualité, nous resterons particulièrement septiques à la lecture de l'étude proposée par l'école de guerre économique où les suppositions sont rarement étayées par un protocole d'analyse précis ou en tout cas pas explicité. A cet élément s'ajoute un répertoire d'informations sur des acteurs dit ou supposés « anti » relativement contestable. Ainsi nous noterons ; sa tendance à se focaliser sur des acteurs « far » du militantisme Anti-Linky comme Stéphane Lhomme (très faible représentation des publics anti ou simplement septiques/inquiet tels qu'on peut les retrouver au sein et en dehors des collectifs), quelques personnalités clefs appartenant notamment au Cabinet d'Avocat Artemisia, ou encore des suppositions douteuses sur les positions d'un acteur académique interrogé au regard de ses recherches.

Si cette étude permettra probablement d'identifier un type d'argumentation associé aux porteurs principaux de discours anti-Linky trouvés çà et là sur internet, on peut se demander, au-delà de la très faible valeur d'un tel document pour la recherche, de son utilité effective dans le cadre d'une étude opérationnelle visant à la résolution d'une problématique d'intérêt général.

Au moment de réaliser les premiers entretiens d'élus dans le 24 et le 47 et de croiser les données INSEE avec les éléments relevés dans les communes concernées par la contestation Anti-Linky<sup>1</sup>, il nous a paru plus que nécessaire de s'appuyer les bonnes grilles de lecture et outils méthodologique offerts par certaines de ces études ; typologie précise des acteurs concernés, analyse de la sociologie des espaces étudiés et cadrage systématique de leur contexte politique et de leur environnement socio-culturel. A l'opposé, nous avons tenté au mieux d'éviter les erreurs commises par d'autres ; manque de rigueur dans le protocole ou encore recherche utilitariste à défaut d'être opérationnelle.

#### Bibliographie indicative :

- Sous la direction de **J-F Bianchi**, *Étude de la contestation contre le compteur communicant Linky*, Ecole de Guerre Economique, 2017-2018.
- Aude Danielli**, *La « mise en société » du compteur communicant. Expérimentations, usages*

---

<sup>1</sup> Nous considérons ici les communes ouvertement « anti », les communes ayant portées un arrêté municipale contre le bon déroulé du déploiement technique ou les communes où résident un collectif déclaré « Anti-Linky ».

*et controverses dans les mondes sociaux du compteur d'électricité Linky en France, Travaux de thèse réalisés au sein du LATTs.*

**-Aude Danielli**, *Une réactivation de la polémique sur les compteurs communicants Linky ? Ou le prolongement d'une alerte sanitaire persistante dans l'espace social*, Rapport de recherche, EDF R&D. 2015.

**-Laure Draetta et Bastien Tavner**, *Interroger les consommations et non les consommateurs, étude exploratoire de la controverse française sur les compteurs électriques communicants*. Institut interdisciplinaire de l'innovation, working paper, juin 2017.

**-Benjamin Jouve et Marion Andraud**, *Travaux exploratoire et structuration de la chaire RESET*, Chaire RESET, Rapport de recherche, 2017.

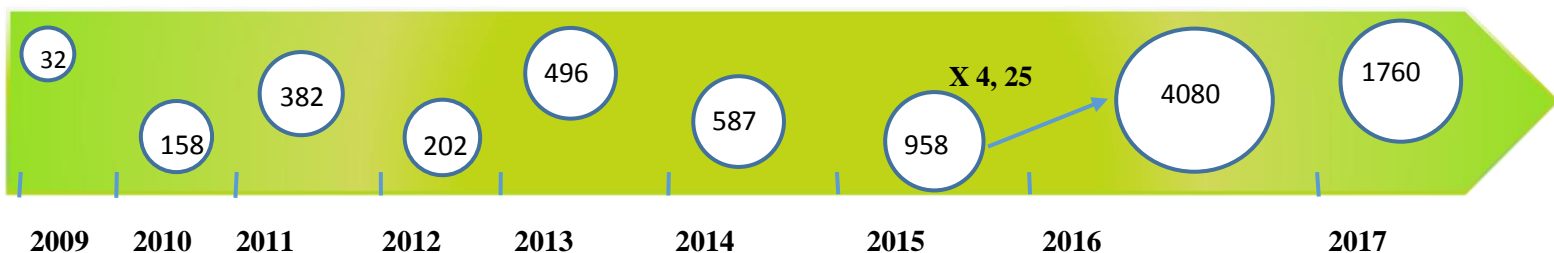
**-Thoma Lamb**, *L'impact du compteur communicant Linky sur les politiques publiques de l'énergie et du développement durable en France*, Travaux de thèse, sous la direction de Yves Surel.

### **III. Entre sociologie et histoire, la constitution d'une base de données sur la réception du compteur Linky en milieu rural**

#### *1. La dynamique de veille autour de la presse nationale et locale comme outil quali-quantitatif pour saisir la controverse (Benjamin Jouve)*

La veille autour de la presse a constitué une étape cruciale pour comprendre l'un des biais central de la transmission de l'information autour du compteur communicant à la société civile. Depuis 2009, on constate en effet une évolution croissante des articles publiés sur la question. Environ 8400 articles auraient été publiés, soit environ 4 à 5 par jour en moyenne, presses locales et nationales confondues.

Comme en atteste la chronologie ci-dessous, les hausses de publication sont significatives au fur et à mesure que le compteur Linky arrive sur les territoires des Français passant de l'information d'un déploiement à la réalité de ce dernier et aux conséquences qu'il comporte.

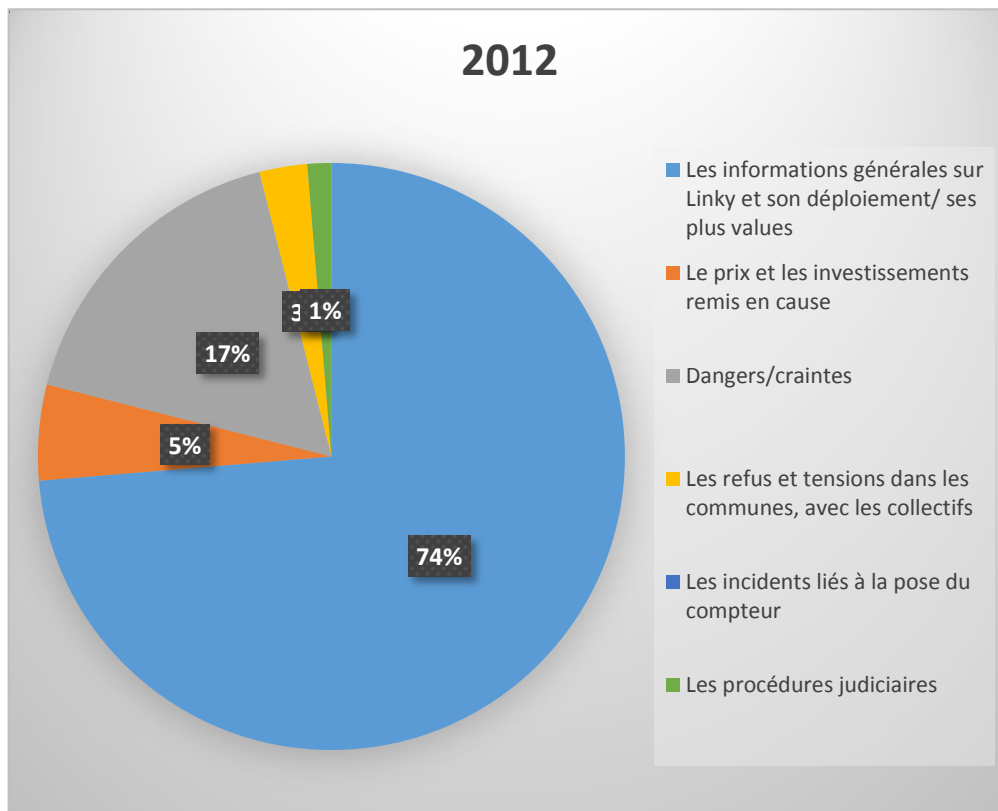
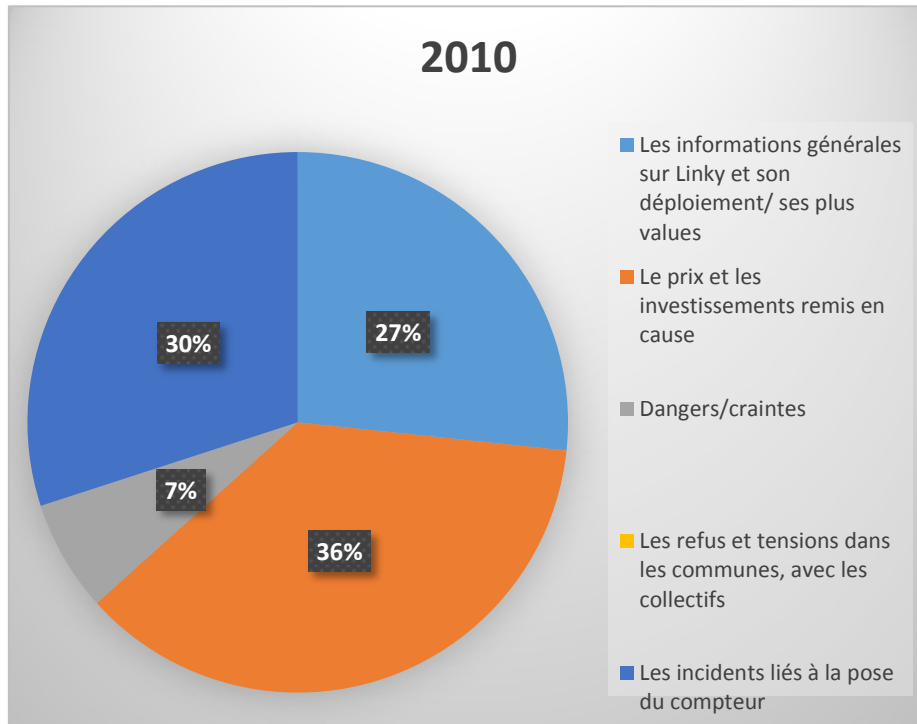


Des chiffres absolument colossaux traduisent le « **phénomène sociétal** » que représente le sujet « Linky ». Après avoir lu et feuilleté plus de 300 articles de presse, il apparaît évident que la presse française s'est faite l'écho des appréhensions citoyennes tout en participant à en modéliser l'opinion. On constate une tendance diffuse dans la presse quant à mettre en avant les « dangers », « les risques », « les incidents », « les surcoûts », les « procédures judiciaires » ou encore le « sentiment d'impuissance » lié à la pose des compteurs.

Il a fallu en effet discerner parmi ces grands ensembles les différentes voies d'entrées sur le compteur ;

- Procédures judiciaires
- Tensions/conflits avec certaines communes
- Incidents supposés liés à la pose du compteur
- Informations générales sur le compteur communicant
- Sur la place du compteur communicant dans le développement de l'autoconsommation
- Critiques et craintes vis-à-vis du compteur

C'est à travers ces différentes grilles de lecture que nous avons réalisé une évolution de la part des sujets les plus récurrents entre 2010 et 2012.



Enfin, la presse locale est unanime sur le compteur, elle devient un porte-voix pour certains administrés réfractaires à cette technologie et plus généralement les collectifs « anti » qui se constituent au fur et à mesure du déploiement national. La presse recueille ces propos face à des « pratiques » jugées comme « déloyales » par ENEDIS. Elle a toutefois pris le rôle d'informer ses citoyens sur le cadre législatif autour des compteurs communicants et de la transition énergétique en rappelant que la démarche d'ENEDIS s'effectue dans le respect et l'obligation de la loi.

Si l'analyse de la presse dans la compréhension d'une controverse ne doit en aucun cas être comprise comme une fin en soi, elle a pour mérite de mettre en évidence certaines tendances de réception du compteur parmi la société civile. C'est dans cette dynamique que nous avons fait évoluer les sources de notre investigation pour mieux sentir le pouls sur la question au niveau local.

## *2. Pour une rétrospective de la controverse : délibérations municipales et recherches sur les collectifs anti-Linky dans les départements 24 et 47 (Bastien Garcia & Benjamin Jouve)*

- **La sectorisation de la contestation en Dordogne et en Lot-et-Garonne : regard sur les communes**

-Listes des communes ayant délibéré sur le compteur communicant Linky en Lot-et-Garonne ;

Beaupuy, Bias, Blanquefort-sur-Briolance, Castelnaud-sur-Guipie, Cocumont, Frespech, Lamonjoie, Laroque-Timbaut, Lusignan-Petit, Marmande, Meilhan-sur-Garonne, Monflanquin, Montpezat, Penne-d'Agenais, Port-Sainte-Marie, Pujols, Saint-Antoine-de-Ficalba, Sainte-Colombe-de-Villeneuve, Saint-Étienne-de-Fougères Savignac-sur-Leyze Sembas Trentels Villeneuve-sur-Lot.

- Listes des communes ayant délibéré sur le compteur communicant Linky en Dordogne ;

Badefols, Calès, Ginestet, La Force, Monestier, Montfaucon, Montpeyroux, Montferrand-du-Périgord, Plazac, Pontours, Proissans, Sain-avit de Vialard, Saint-Capraise de Lalinde, Saint-Chamassy, Saint-Georges Blacaneix, Saint-Medard de Mussidan, Saint-Nexans, Saint-Pompant, Singleyrac, Valojoulx.

- **Analyse de cas: le développement d'une controverse bien localisée en Dordogne**

L'objet Linky apparaît au sein de la presse en 2009. Son expérimentation en région lyonnaise et dans la Touraine explique la couverture médiatique limitée du nouveau compteur. Le lancement national de la campagne d'installation des compteurs Linky en décembre 2015 occasionne sa reconnaissance médiatique et du même coup la naissance de la controverse.

L'historiographie reprend en partie ces questions à travers de l'histoire de la technocritique. Sociologie et histoire du temps présent s'associent nécessairement afin de décortiquer la naissance et l'essor de la controverse des compteurs Linky en Lot-et-Garonne et en Dordogne, deux départements ruraux aquitains limitrophes.

Le décalage entre le début du déploiement effectif des compteurs, la médiatisation de ces derniers et l'écllosion de contestations locales est assez faible en soi. Les collectifs Linky naissent d'abord de réunions d'informations avant de s'investir dans le champ d'internet, par l'intermédiaire des blogs et des réseaux sociaux relativement suivis. Le blog le plus ancien remonte à février 2016 avec le Collectif Compteurs Communicants 24. Dans le 47, le premier collectif ayant fait surface est le Collectif Linky Villeneuvois. Sa date de création n'est pas directement évoquée, nous savons juste que le plus ancien post du blog du collectif date du 7 juillet 2017.

Les pages Facebook abordant cette thématique datent également de 2016. Ainsi, la page « Stop Linky 47 » existe depuis le 22 avril 2016. Tous les collectifs disposent d'une adresse mail et n'existent parfois qu'à travers de celle-ci sur internet, comme c'est le cas du collectif de Marmande, fraîchement constitué en janvier 2018. Les rencontres physiques sont d'ailleurs privilégiées, les membres du collectifs sont présents tous les samedis au marché de Marmande. Les formes de visibilité traditionnelles sont donc parfois exclusivement préférées aux formes du net, ce qui est assez révélateur du public visé dans l'information et le recrutement de nouveaux membres. D'autant que les collectifs qui se servent d'internet ne délaissent en aucun cas les formes de sociabilités traditionnelles. Dans le cadre de cette typologie, nous concentrons davantage sur le Collectif Compteurs Communicants 24 (CCC24) du fait qu'il offre le plus de sources numériques qui permettent d'établir une périodisation et une typologie affinée de ces collectifs.

Il se décrit ainsi sur son blog comme « Un collectif de citoyens de Dordogne visant à informer les collectivités territoriales, les communes, les élus et les résidents des enjeux autour des compteurs communicants et à soutenir les particuliers autant que les élus dans leurs démarches pour s'informer, se sensibiliser et agir dans ce domaine. »

Les premières publications de ce blog remontent au début de l'année 2016, sachant que la politique d'installation de ces compteurs a débuté le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et qu'en ce



qui concerne la Dordogne, la planification a été actée pour 2017 pour s'achever en 2021. Par conséquent la mobilisation organisée de la contestation anti-Linky s'est opérée bien avant l'installation effective des compteurs. Un post du 23 février 2016 mentionne que sur les 22 collectivités territoriales s'opposant alors à l'installation des compteurs, 3 étaient périgourdines. La dimension informative dépasse le cadre d'internet et prend corps à travers des réunions publiques, la plus ancienne mentionnée dans le blog remonte au 5 février 2016 à Sarlat. Une réunion se tenant au même endroit le 13 février a abouti à la création d'un comité de ressource du CCC24.

Le collectif s'est fait connaître assez vite au niveau de la presse locale, France Bleu Périgord a d'ailleurs interviewé Daniel Coutant le 28 février. Les problèmes sanitaires sont encore une fois mis en avant. L'article relate également les propos d'une habitante de la commune de Rouffignac « On a des compteurs qui tournent depuis des années, qui ont une durée de vie de plus de 60 ans normalement, je ne vois pas pourquoi on doit les changer aujourd'hui ! ». L'argument de la soutenabilité technique des anciens compteurs, avec ce chiffre de la durée de vie de soixante ans, est récurrent au sein des anti-Linky, notamment dans le blog du collectif.

Le collectif tente de mobiliser les communes anti-Linky et de réunir leurs actions. Ainsi, une lettre type des maires à destination a été formulée dans un post datant du 7 avril 2016 ». Dans la même idée, un post du 27 mai 2016, mis à jour le 21 septembre de la même année, a élaboré et communiqué un modèle de délibération « légale » afin que les mairies puissent refuser l'installation des compteurs Linky. La publication mentionne d'ailleurs que les communes de « Valojoux (juin 2016), St Georges de Blancaneix (juillet 2016), Plazac (n° 2, octobre 2016) et St Médard de Mussidan) » ont adopté ce modèle. En juillet de cette même année, le collectif propose un modèle de lettre de refus de l'installation des compteurs à envoyer à Enedis. Point notable, il est précisé que cette proposition a été validée par le Conseil Juridique de l'association nationale *Robin des Toits*. Le post est par ailleurs complété par un commentaire de *Priartem Électrosensibles de France*. Cette association de protection de la santé et de l'environnement face aux risques dérivant des technologies électromagnétiques s'est fait connaître dans la controverse Linky dès 2015. Les deux associations se sont particulièrement distinguées à l'échelle nationale, actions qui ont reçu des échos au sein de la presse. Les différentes associations s'entraident donc dans un but commun. Le soutien de ces associations nationales, disposant de ressources certaines, permet d'offrir plus de légitimité à l'association locale. Les collectifs se sont appropriés de la controverse technique et sanitaire au moment de Linky alors que les associations nationales se sont distinguées dans ces luttes au préalable. DVD, guides pour les personnes ne disposant pas d'internet et documents en tous genre sont proposés par le collectif<sup>18</sup>. La volonté et les difficultés de mobiliser les générations les plus anciennes, peut au fait des nouvelles technologies se ressentir.

Les collectifs constituent ainsi un maillon central de la controverse car ils s'inscrivent à la fois dans une concertation nationale de la lutte envers les compteurs tout en ancrant leurs actions à l'échelle très locale. Ils sont pilotés par des acteurs locaux, des citoyens qui ne jouent pas le rôle d'expert mais qui tendent à agréger et transmettre toute l'expertise tournant autour des compteurs Linky, des sources qui abondent dans le sens des collectifs. Ils jouent le rôle d'intermédiaire dans bien des cas, notamment entre particuliers et élus.

- **L'analyse du cas villeneuvois à travers le prisme de la législation et de l'information locale**

L'analyse du cas Villeneuvois, outre le fait qu'elle constitue un cas emblématique, voire, historique de la contestation d'une frange de la société civile vis-à-vis de Linky, est intéressante par son action en matière juridique et législative. Elle témoigne ici du poids important de la société civile organisée dans la trajectoire politique prise par l'une des principales communautés urbaines du Lot-et-Garonne sur la question. L'analyse de la pérennisation de l'action collective en justice villeneuvoise contre Enedis en témoigne.

Cette hypothèse de recherche naît de l'union des collectifs des départements du Lot-et-Garonne, de la Dordogne et de la Gironde, pour mener une action collective en justice contre Enedis Aquitaine Nord à travers laquelle on remarquera la part centrale du Collectif villeneuvois. Que ce soit dans la mise en œuvre des formulaires et dossiers, comme dans la recherche de financements concernant les frais de justice.

De ce fait nous sommes interrogés sur la capacité d'un groupe d'individus opposés au compteur à faire voter une motion à la collectivité en juillet 2017 et à convaincre un maire dont les positions étaient jusqu'ici « timides » sur les compteurs pour enfin se lancer dans cette campagne judiciaire ?

Cette réussite est selon notre étude le résultat d'un contexte favorable à l'éclosion d'une polémique liée au compteur (manque d'information, de contre-expertise, faits divers liés aux installations de compteurs, influence et aide considérable de St Lhomme, rapport de la Cour Comptes) et au contexte du déploiement à Villeneuve-sur-Lot. Tout au long des différentes phases de la polémique, le collectif a gagné en « forces vives » et a intensifié sa crédibilité et son influence dans un territoire de bastides (dimension centrales des places de villages, de la circulation de l'information d'une bastide à une autre, etc.). Aujourd'hui des délégations régionales d'Enedis sont attaquées par un collectif de 20 à 30 personnes, ce qui questionne non seulement la capacité citoyenne à défendre sa vision d'un avenir énergétique mais aussi sa capacité à réinterroger au-delà de ce secteur, la question des libertés individuelles et de la souveraineté des données.

A l'heure actuelle, aucun recours ou amendements juridique n'a vu le jour contre le compteur Linky, les amendements de la France Insoumise furent en effet rejetés, puis, ce fut au tour de la sénatrice girondine Florence Lassarade de voir ses amendements rejetés lors de l'examen du projet de loi sur la protection des données personnelles le 21 mars 2018.

Ainsi, au travers de ces deux analyses de cas, on peut conclure la forte prééminence de collectifs situés dans des territoires ruraux sur certaines municipalités clefs. La désinformation sur certain sujet et la défiance générale des communautés rurales vis-à-vis d'une autorité perçu comme technocratique (Etat/ entreprise de distribution d'électricité) constitue d'emblais un frein social au déploiement d'une technologie de ce type. On peut considérer ici que le sentiment de marginalisation, de déclassement vis-à-vis des zones urbaines, participe à façonner et cristalliser l'opinion contre Linky dans certaines zones. Aussi, on discernera une forte tendance générationnelle dans la mobilisation contre le compteur, en particulier dans les zones rurales étudiées où les personnes du 3<sup>ème</sup> voire du 4<sup>ème</sup> âge, constituent les principales forces motrices. Enfin, l'impact de la presse locale par le relais de fait divers et la circulation de l'information dans des bastides fonctionnant en réseau, participent à créer une dynamique de médiation et d'échange sur la technique qui n'est maîtrisée ni par l'Etat, ni par le distributeur d'électricité. Elle participe pleinement à faire pencher la balance d'un côté de la controverse, les collectifs anti-Linky bénéficiant de fait de cette dynamique dans la construction des représentations et par la même, dans la prise de position citoyenne vis-à-vis du nouveau compteur.

Les municipalités, incarnation des pouvoirs publics à échelle locale, nous invite à être considérées au premier plan car elles apparaissent souvent comme des pivots d'information et de consultation auprès des populations locales. De fait, un certain nombre d'entre elles ont pu faire l'objet d'une enquête plus approfondie de la part de nos équipes.

### *3. Planifier et recueillir une batterie de témoignages : saisir la société civile à travers les élus ruraux (Elodie Razafindrabetsoa)*

- **Le choix des élus locaux**

Comme l'ont démontré les travaux préalables, le déploiement du compteur Linky a soulevé plusieurs enjeux d'ordre sanitaire, écologique, économique, sécuritaire et politique. Il vient également interroger le rôle des différents acteurs impliqués dans ce qui s'est progressivement constitué comme une controverse multipartite à travers les départements 24 et 47. Ici, les rôles de l'élu, d'ENEDIS, des citoyens, mais également des associations et des médias semblent s'entremêler, se compléter voir, se confronter, dans ce qui se constituer comme une toile complexe et multiforme de la controverse. Enfin, il soulève des questions plus globales concernant l'application de la **démocratie** et celle du rôle du **service public** en France, que ce soit à travers le place d'Enedis,

entreprise assimilée au service public de la distribution d'électricité ou celui des autorités locales, élus de mairie, au communauté de communes, au département...

Afin de d'étudier les réalités du terrain, nous avons choisi de travailler avec la méthode de l'entretien sociologique auprès des pouvoirs locaux afin de poursuivre notre compréhension du phénomène auprès des administrateurs concernés au plus près.

Pourquoi l'entretien ? D'après Florence Weber, l'entretien serait la méthode la plus pertinente pour saisir le « sens subjectivement visé » ou ce que Boudon appellera les « raisons » invoquées par les acteurs pour expliquer leurs conduites. Blanchet et Gotman rajouteront l'idée que l'entretien permet également de « mettre en valeur les systèmes normatifs de valeurs et repères normatifs ». Selon les théories d'Anna Collavard sur les espaces politiques, les maires semblent être une population de choix pour interroger les applications locales de la démocratie et du service public. Les élections municipales sont l'objet d'une forte participation électorale et d'une mobilisation renforcée du fait de la lisibilité directe du jeu des acteurs et des enjeux. Le rôle du maire est facilement saisissable par les électeurs d'autant plus que celui-ci est un personnage politique de proximité. C'est également au maire que revient la responsabilité de statuer sur la question du compteur « Linky » lorsqu'il est confronté aux questions, revendications et autres inquiétudes exprimées par ses administrés. L'application locale d'une politique nationale décidée à partir d'une directive européenne pose la question de l'articulation entre ces différents niveaux institutionnels. De plus, le maire peut également s'inscrire comme un lien entre les différents acteurs impliqués dans ce déploiement : les associations, les citoyens, ENEDIS, le gouvernement, les médias...

#### **Planification et réalisation des entretiens**

*Une fois la réflexion posée et les zones d'investigations fixées, nous sommes lancés dans une phase de démarchage auprès d'une centaine de mairie dans les départements 24 et 47. Parmi elles, 36 ont répondu à notre appel pour, en définitive, un résultat de 30 entretiens véritablement concluants.*

**16 en Lot-et-Garonne :** Villeneuve-sur-Lot, Laroque Timbault, Fourques, Saint-Hilaire-de-Lusignan, Saint-Bazeille, Trentels, Beaupuy, Bias, Cocumont, Aiguillon, Pont-du-Casse, Clairac, Tonneins, Meilhan, Clermont-Dessous, Sainte-Livrade

**14 en Dordogne :** Atur, Belvès, Boulazac, Champcevinel, Gardonne, Lalinde, Montpon, Razac, Saint-Cybranet, Tremolat, Vélines, Mazeyrolles, Orliaguet, Campagnac-les-Quercy.

C'est donc à travers l'idée d'une série d'entretiens ciblés dans les zones où les revendications anti-Linky de la Dordogne et du Lot-et-Garonne que nous avons entrepris notre investigation. Nous avons ainsi cherché à comprendre les « raisons » qui incitent ces responsables locaux à adopter telle ou telle position vis-à-vis de la question du déploiement à travers un questionnaire ciblé sur les objets de notre attention, du profil de l'interrogé à des questions générales sur la transition énergétique, tout en passant sur des points très spécifiques liés au déploiement du compteur Linky.

Par cette démarche, nous avons accumulé en l'espace de deux mois un nombre de données jusque-là inédites et au combien éclairantes sur la réception du déploiement de cette technologie dans ces deux espaces ruraux de Nouvelle-Aquitaine. Il fallut dans un second temps les recoder en fonction des retours les plus récurrents décelés dans au sein entretiens.

#### 4. « Paroles d'élus » : la codification des entretiens et ses enjeux (Elodie Razafindrabesoa)

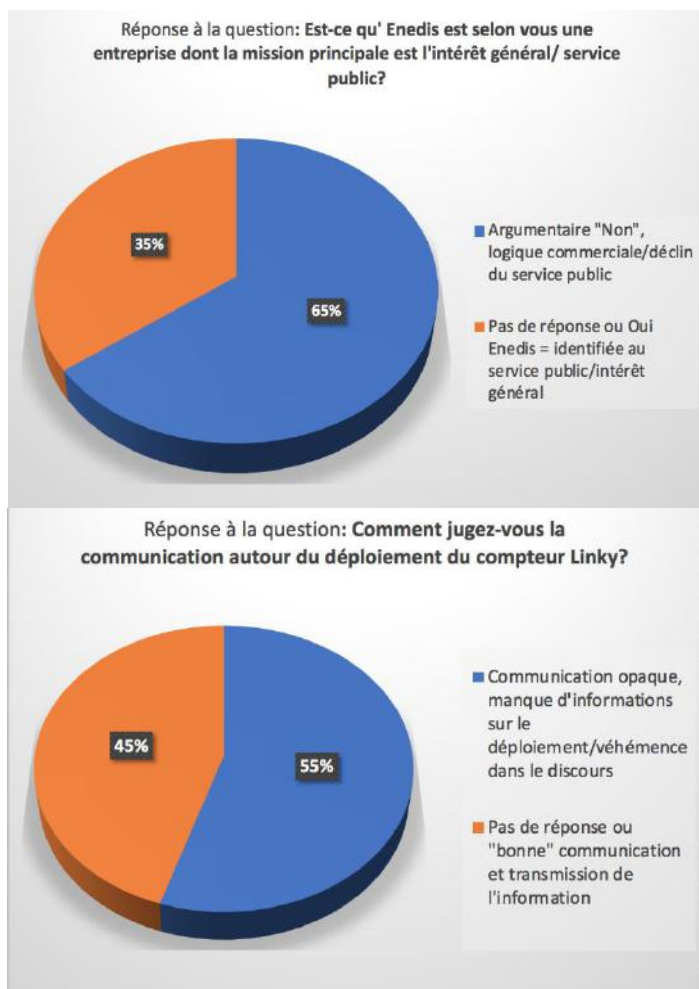
Comment retraduire de manière intelligible un ensemble de données particulièrement importants tout en valorisant sa dimension qualitative ? Telle a été la question au moment de mettre en valeur cette première batterie d'entretiens expérimentaux autour de la parole des élus sur la question du déploiement du compteur.

Après réflexion, le choix d'un code couleur par « arguments » pour, contre ou neutre, vis-à-vis de la question a été appliqué.

<b>■ Surexposition aux ondes déjà présente dans l'environnement ( par les téléphones)</b>
■ Sentiment d'impuissance du maire face à la législation française
<b>■ Ambiguïté sur l'identité de l'entreprise de service public "Enedis" Confusion entre Engie, Edf, Enedis... Fournisseur(s), distributeur.</b>
■ Avantage pour ENEDIS et non pas pour le consommateur
<b>■ Politique et méthodes de déploiement (Enedis/prestataire) perçues comme vindicatives, « agressives »</b>

■	Méthode des collectifs anti Linky
■	<b>Maires s'octroyant le droit de laisser « liberté » aux usagers d'installer ou de refuser le compteur</b>
■	Méconnaissance de l'objet technique de la part de l'interrogé
■	<b>Argument novateur</b>
■	Question d'ordre économique
■	<b>** Argument sécuritaire (incendies...)</b>

De cette manière, nous avons pu, dégager des statistiques pour visualiser les tendances récurrentes du rapport au compteur, à ses effets ou encore aux acteurs de sa mise en œuvre. Si l'échantillon de 30 communes n'est pas suffisant pour généraliser nos résultats aux grands ensembles ruraux de la Nouvelle-Aquitaine ou même des départements étudiés, ils ont pour mérite de mettre en évidence des éléments jusque-là inexplorés tout en confirmant des dynamiques perceptibles sur le plan national.





Ainsi, on constatera la baisse, dans ces zones et de manière générale sur l'ensemble du territoire, de l'argument relatif aux ondes. En revanche, le questionnaire a pu faire apparaître des données sur la conceptualisation de l'entreprise de distribution par les élus locaux. Cet élément central qui met en exergue la crise de confiance envers un pouvoir « venant d'en haut » tout en interrogeant la notion de service public de distribution à l'heure de l'ouverture du marché de l'électricité et de la confusion de la société civile vis-à-vis de ses différents acteurs ; producteurs, transporteur(s), distributeur, fournisseurs. Aussi, l'échantillon relevé autour de la communication relative au compteur rappelle l'importance de la notion de médiation autour de ce dernier. Plus généralement, il rappelle que le déploiement des nouvelles technologies peut se heurter de différentes manières à des notions centrales, qu'elles relèvent de l'univers intime de l'habitat, de la confidentialité, de la santé ou encore des notions débat démocratique et de concertation autour des nouvelles technologies dans une société marquée par l'hybridation de l'expertise, en particulier celle de la société civile.

*5. L'étude des données INSEE : épaissir la dimension sociologique et la territorialisation des zones étudiés (Loïc le Bigot & Marion Andraud)*

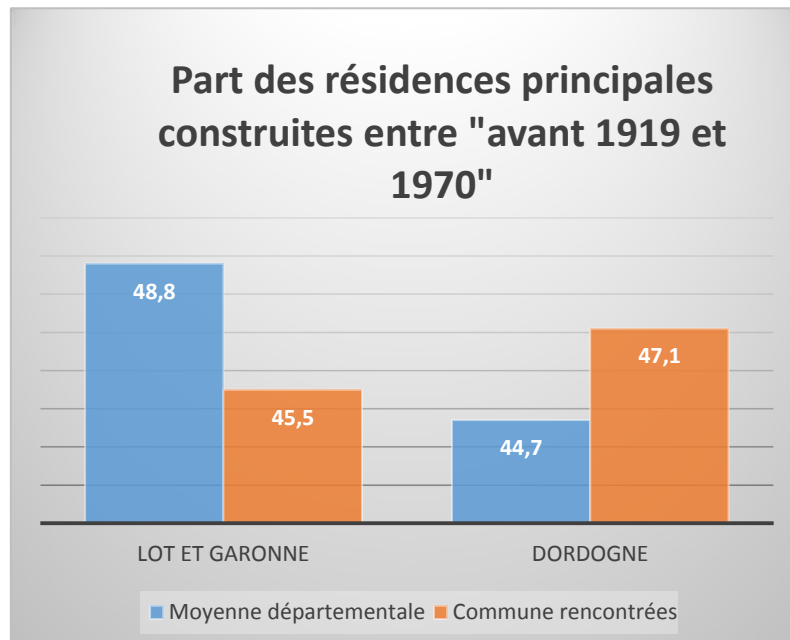
- **L'enjeu de l'agrégation des données**

La compilation et le croisement de données extérieures à nos propres répertoires ont permis de faire émerger de nouvelles pistes de réflexions tout en confirmant certaines hypothèses. Nous avons procédé pour cela à l'analyse complète des données INSEE relatives à chaque commune ayant fait l'objet de notre investigation. Nous avons ainsi compilé les catégories de population par tranches d'âge, par sexe, types d'activités et niveau de diplômes.

Au regard de notre objet d'étude, il nous a aussi paru nécessaire d'enregistrer les données relatives aux catégories et types de logements occupés, de résidences principales et secondaires (plus élevées dans les espaces ruraux) ou encore l'ancienneté du bâti dans les départements investigués.

Le Lot-et-Garonne et la Dordogne constituent par exemple des zones aux conditions de logements en « voie de précarisation ». Information d'autant plus importante lorsque l'on se réfère au décalage entre la promotion d'une nouvelle technologie délivrée sur le mode la transition énergétique et de l'innovation, là où ces deux départements sont particulièrement touchés par le phénomène de précarité énergétique. Ainsi la vétusté du bâti, en particulier des installations électriques dans certaines zones rurales étudiées, constituent un véritable frein à la pénétration de cette technologie nouvelle parmi certain ménages. Aussi, le vieillissement des populations dans les deux départements étudiés, en particulier en zones rurales, constituent une donnée d'autant plus importante pour appréhender le frein « générationnel » vis-à-vis du déploiement du compteur Linky dont les manifestations prennent diverses formes ; absence de relevé physique du compteur, perméabilité aux discours « anti » dans la situation de controverse (notamment par une forte demande de sociabilité politique/militante), anxiété accrues face aux faits divers relayés dans la presse vis-à-vis des incidents supposés être liés à sa pose.





Enfin, nous avons pris en compte dans nos analyses un certain nombre de données dites « aberrantes » particulièrement marquées dans les zones investiguées ; 83,8% de bâtiments construits entre « avant 1919 et 1970 » à Coursac, 50,6% de résidences secondaires ou de logements occasionnel dans la commune d'Orliaguet, 46,3% de la population de Lalinde à plus de 60 ans.








Si elles constituent des données peu, voire, non représentatives, elles permettent tout de même de confronter nos grilles de lecture à certains cas « extrêmes » liés aux configurations sociales ou urbaines des zones approchées. Elles interviennent, à des degrés divers, sur la trajectoire du déploiement du compteur communicant, le plus souvent comme un frein.

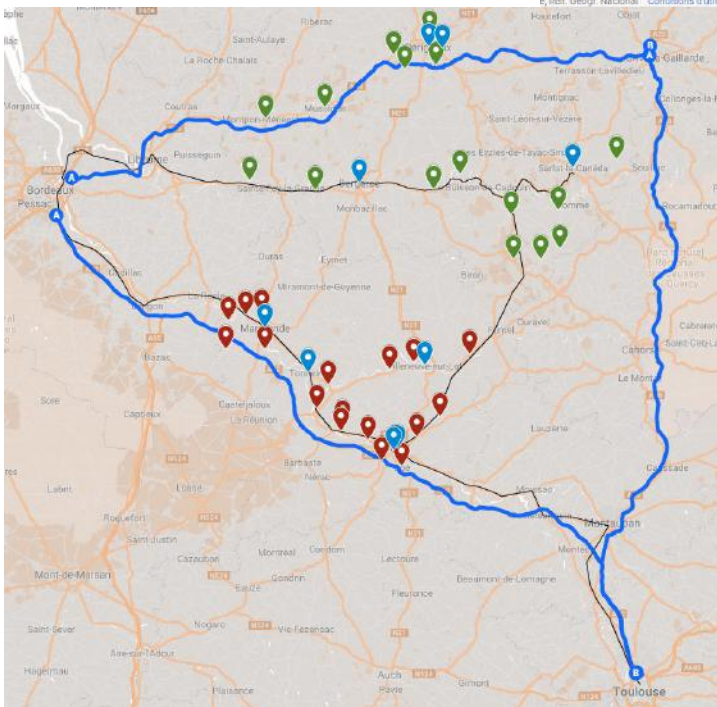
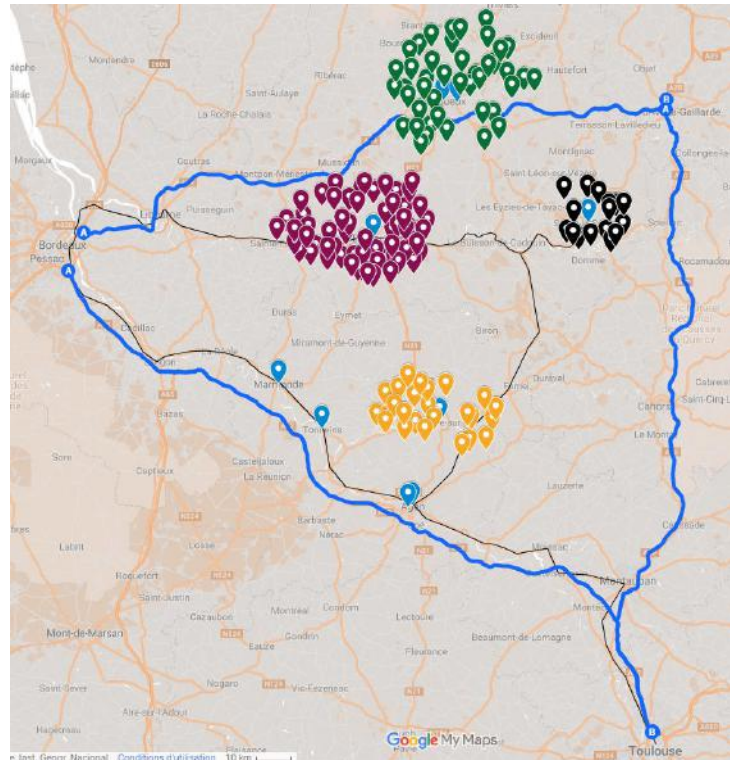
- **La territorialisation de la controverse**

La géographie des entretiens menés à permit de son côté d'éclairer la logique d'influence des aires urbaines et plus généralement des ensembles urbains sur les zones rurales alentours.



**Carte des aires urbaines de Dordogne et du Villeneuvois**  
Données INSEE

-  Villes majeures
-  Aire urbaine de Villeneuve-sur-Lot
-  Aire urbaine de Sarlat
-  Aire urbaine de Bergerac
-  Aire urbaine de Périgueux
-  Autoroutes desservant la zone
-  Chemin de fer desservant la zone



On observera un constat net issu de ces deux cartes. En premier lieu la faible pénétration de la contestation anti-Linky en Dordogne, notamment par le déploiement relativement calme des aires urbaines principales de Périgueux et de Bergerac. Les retours des différents élus issus des aires d'influences de ces deux villes correspondent en effet à l'idée suivante, soit que l'aire péri-urbaine à tendance à suivre l'agglomération. Ce fut le cas pour le Grand Périgueux et la Communauté d'Agglomération Bergeracoise. Les

quelques communes ayant délibérées « contre » le compteur se retrouvant plutôt de manière éparse dans le Sud-Ouest de la Dordogne, du fait notamment de l'influence du

collectif Résistance anti-Linky en Vélinois ou encore du collectif constitué à Plazac, proche de l'aire urbaine, moins influente, de Sarlat.

A l'opposé, la constitution très précoce d'un foyer de contestation anti-Linky à Villeneuve-sur-Lot à largement influencée les bourgs ruraux dans son cercle. On remarquera ainsi, dans cette zone particulièrement enclavée, la forte diffusion d'un courant « anti » capable de fédérer un plus grand nombre d'élus et d'habitants.

Si certaines caractéristiques sociologiques et politiques propres au milieu rural participent à la constitution de foyers anti-Linky dans les départements 24 et 47, l'influence des villes principales de ces départements sur les communes alentours est donc centrale à prendre en compte dans les trajectoires de la contestation.

## IV. Premières conclusions de la chaire RESET et tendances fortes de la réception du compteur en Dordogne et Lot-et-Garonne

### 1. La controverse Linky comme enjeux de représentations et d'incompréhensions mutuelles

Pour conclure cette première étude de terrain pour la chaire RESET, nous avons regroupé en un même tableau les différentes tendances des attentes, revendications, aspects plus positifs des différents entretiens menés avec les élus rencontrés. Cette entreprise initiale nous a ainsi permis de catalyser les tendances de la réception d'une innovation majeure de la distribution d'électricité à échelle locale et comprendre ainsi les particularités de son déploiement et de sa perception comparé au débat national qui a eut lieu dans le courant de l'année 2018.

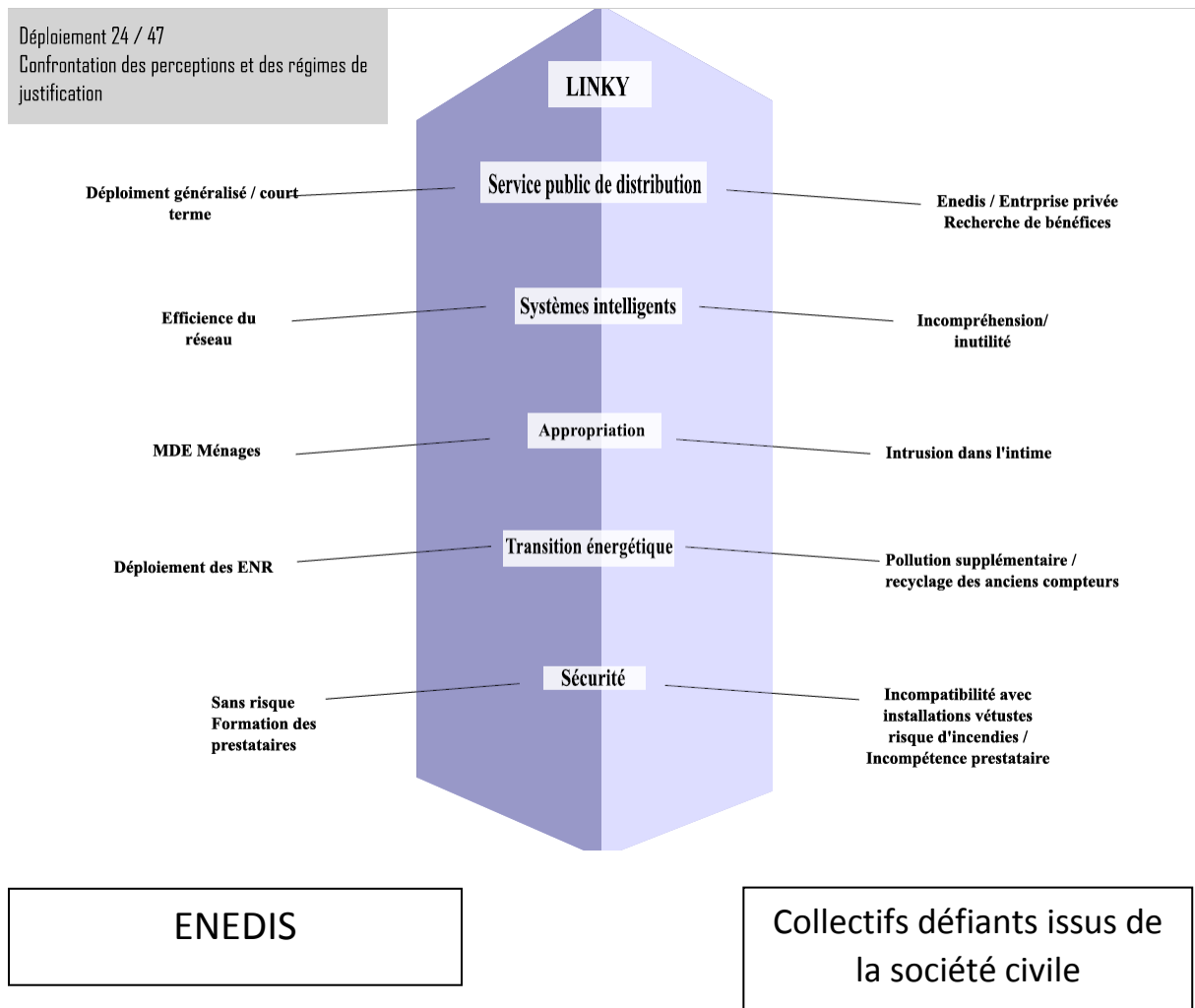
#### Quelques exemples de sources de tensions...

- Disfonctionnement du compteur
- Coût économique et écologique du remplacement du compteur
- Sentiment d'impuissance, d'absence de marge de manœuvre des communes
- Enedis = une entreprise privée au service de ses intérêts
- Critique les méthodes de déploiement (imposition du compteur)
- Surenchère d'expertise + ABS de socialisation aux « écogestes »

#### ...Mais des éléments de coopérations possible

- 13 communes sur 30 se disent prête à organiser des réunions d'informations pour préparer le déploiement au mieux
- 6 interrogés sur 30 estiment qu'Enedis et le compteur Linky sert l'intérêt public
- Pour 11 interrogés, le compteur Linky est un outil à la TE (+ lutte PE)
- L'argument des ondes ne semble plus prit au sérieux
- Territoires ruraux : le potentiel inexploité de la TE

L'analyse de cette controverse rappelle ainsi qu'elle repose sur la confrontation de plusieurs perceptions entre un pan défiant de la société civile et l'entreprise de distribution d'électricité Enedis, le tout à travers différents régimes de justification qui se mêlent et s'entrechoquent.



## 2. Perspective : ce que nous retenons pour l'avenir

- **Echanges avec les élus et information/médiation sur le compteur Linky et son déploiement**

Au-delà des données sociologiques, élément central pour nous renseigner sur un certain nombre d'aspects des espaces étudiés dans le cadre du déploiement du compteur, la compréhension de place du facteur politique est aussi nécessaire à cette étude. Plus que jamais, les maires, outre leurs prérogatives classiques dans le service publics de l'électricité, constituent l'un des pivots stratégiques des mutations du microsystème qu'ils administrent.

Concernant l'objet Linky, ils peuvent tout autant apparaître comme des leviers/relais efficaces de contestation, que des « publics porteurs », « accompagnateurs », par la relation de confiance (donnée d'autant plus centrale au regard de la proximité sociale en milieu rural) qu'ils entretiennent avec leurs administrés. La communication et la médiation, comprise ici comme un mode d'échange favorisant la compréhension et l'appropriation d'une technologie nouvelle avec l' élu, paraît essentielle.

Pour affiner notre propos, les premiers retours de terrain nous confirment l'absence d'informations de certains élus locaux sur le déploiement technique qui va s'opérer prochainement dans leurs communes. On note par exemple la méconnaissance de M. Pascal Laperche (maire de la commune de Beaupuy dans le 47), en avril dernier, du nombre de compteurs qui allaient être déployés dans sa commune alors que cette dernière était sous le coup d'un déploiement important pour les mois de juillet (34 compteurs) et d'aout (253 compteurs) 2018.

Au-delà des fonctionnalités de Linky, Les différents acteurs et actrices de cette première étude pensent que l'information neutre à destination de l' élu est essentielle à mettre en œuvre, que ce soit par les pouvoirs publics ou en mobilisant les différents tissus d'associations départementales intéressées par la question. Le déploiement du compteur occasionnant un certain nombre de réactions juridiques ou encore une dynamique d'investissement de l'espace public par les collectifs, l' élu est ou sera de fait concerné à un moment ou à un autre par cette question.

Si un point retient particulièrement notre attention, c'est bien la notion de service public qui doit être mise au cœur de la réflexion dans cette perspective, celle de la relation entre l'opérateur technique et l' élu politique ancré sur son territoire, à la fois pour limiter les heurts et favoriser les innovations permises par le compteur dont

certaines départements tendent aujourd'hui à s'emparer. Ici, le maillage politique national et territorial, contrairement aux éléments avancés par le rapport de l'EGE, peut être porteur pour l'ensemble des acteurs de la chaîne.



- **La prise en compte de l'élément générationnel en milieu rural**

Ce n'est pas une nouvelle originale, la plupart des départements ruraux et des bourgs étudiés dans le cadre de ce projet d'étude sont en grande partie composés de personnes âgées allant du troisième au quatrième âge. Les retraités représentent au passage une part importante des collectifs «Anti-Linky». Ces derniers constituent par ailleurs autant de passerelles d'informations sur le compteur qu'un vecteur d'activité et d'implication politique pour un segment de population dit « inactif ». De ce fait, cette partie de la population doit être attentivement prise en compte dans la réflexion sur le déploiement du compteur Linky, et plus généralement dans le cadre la pénétration de l'innovation dans ces zones, en particulier lorsqu'elle est portée par un entreprise de service public mal identifiée.

Au fil de nos réflexions et de nos retours de terrain, nous avons déterminé que les personnes âgées étaient susceptibles de formuler d'autres types d'inquiétudes vis-à-vis de Linky, notamment sur des arguments inattendus. La question du releveur de compteurs, que le nouveau compteur devrait prochainement faire disparaître, constitue par exemple un élément intéressant. Si sa disparition ne constitue pas une donnée centrale en milieu urbain ou sur d'autres profils générationnels, elle conditionne en effet une partie des inquiétudes formulées pour les personnes âgées en milieu rural. La présence du technicien ne correspond pas ici à une gêne mais bien à un élément de rupture du quotidien et de proximité pour des personnes souvent isolées et en recherche de lien social.

- **La question de « l'entrée dans la controverse » en milieu rural**

Ce troisième point est en partie lié aux deux précédant et rappelle l'importance des questions de proximité sociale et d'échanges en milieu rural, en particulier dans les zones étudiées.

Si les réseaux sociaux et plus généralement les différents sites internet constituent des plateformes d'expressions pour les groupes opposés à Linky, ils n'en représentent pas moins des éléments anecdotiques comparés aux réseaux sociaux « classiques » que l'on retrouve en milieu rural. Au-delà des questions de proximité sociale qui favorisent les

échanges sur des sujets variés, d'autant plus les faits divers, on mentionnera le fort pouvoir de représentation lié aux différents articles publiés par le journal Sud-Ouest sur le compteur.

Il faudra rappeler aussi l'importance des mobilités à courte distance (10-20 kilomètres), en particulier les jours de marchés et autres festivités, qui favorisent de fait une diffusion de l'information rapide, efficace et susceptible de toucher le plus grand nombre.

Le cas villeneuvois est en cela particulièrement emblématique. Les manifestations régulières sur la place du marché du collectif « Stop-Linky » ont fortement marqué les esprits en termes de diffusion de l'information, de visibilité du collectif et de poids dans la construction locale des représentations sur le compteur. On remarque que ces groupes sont à la fois mobiles et particulièrement convaincants par les régimes de justification employés. La configuration urbaine, en « bastide », d'un certain nombre de bourgs en Dordogne et en Lot-et-Garonne favorise amplement cette dynamique d'échange et par la même l'investissement de la sphère public par les différents collectifs opposés au nouveau compteur.

Ainsi, plus qu'ailleurs, l'investissement de l'espace public, constitue un facteur d'entrée par la controverse d'autant plus efficace, notamment dans un cadre de mobilité réduite mais régulière des habitants des différents milieux ruraux étudiés.

Cette étude exploratoire permet donc aujourd'hui à la chaire RESET de s'inscrire pleinement dans la recherche sur l'intégration des nouvelles technologies en milieu rural à travers un regard interdisciplinaire croisant histoire du temps présent et sociologie. **Plus que l'analyse de la controverse elle-même, ce rapport initial met en perspective, à échelle locale, la montée en puissance en Région Nouvelle-Aquitaine de l'expertise de la société civile à travers le déplacement du débat nationale.** Elle rappelle aussi le décalage persistant entre le ressenti de certains acteurs ruraux et les choix pris par les différentes instances décisionnelles. C'est bien l'écart en une décision marquée par des déterminant techniques et économiques et la réalité du ressenti et du vécu de la société civile qui est ici pointé.

Enfin, si ce premier volet du projet 247 ne constitue pas encore à proprement parler une étude prospective, il en pose pour le moins les jalons. Ses prolongements à venir à d'autres départements de Nouvelle-Aquitaine, l'accumulation et la diversification des acteurs qui seront observés laisse en effet entendre la possibilité de réaliser de véritables tendances, à l'échelle départementale et régionale, de la réception du



compteur communicant et, plus généralement, envisager la perspective de l'appropriation sociale et politique de la Transition Energétique à l'échelle locale.

## V. La chaire RESET entre formation et recherche : le regard de nos chercheurs



**BENJAMIN JOUVE**

### **Formation**

*Suite à l'obtention d'un diplôme de Master Recherche en histoire contemporaine à l'Université Bordeaux Montaigne en 2018, j'ai intégré le Master 2 professionnel "Droit de l'énergie" mention droit public, de l'Université Panthéon-Sorbonne. Depuis décembre, je suis également en alternance chez Enedis Aquitaine Nord et projette de réaliser une thèse Cifre courant 2019.*

### **Engagement**

*Mon engagement dans la chaire RESET remonte désormais à l'été 2017 et m'a permis de m'épanouir professionnellement en tant que jeune étudiant d'histoire grâce à son équipe coordinatrice. L'année 2018 quant à elle a vu émerger l'aspect "opérationnel" de la chaire et l'élargissement de l'équipe de recherche au travers du projet 247. Nous sommes passés de deux étudiants mobilisés en 2017 à huit durant cette année selon les périodes et différentes missions de chacun, ce qui contribua en partie à faire franchir un cap scientifique pour la chaire.*

*Je dirais enfin que le projet 247 traduit une ambition forte: saisir les nouvelles représentations affiliées aux réseaux électriques en France et comprendre les enjeux sociétaux qu'ils portent en eux, dans un contexte de mutations profondes du monde de l'énergie.*



**MARION ANDRAUD**

**Formation**

*Master 2 en sciences humaines et sociales  
parcours "chargée d'études sociologiques"*

**Engagement**

*C'est en 2017 que j'ai eu la chance d'intégrer la  
Chaire RESET, alors à ses balbutiements. Nous  
avons pu collectivement participer au  
développement de cet espace de réflexion qui n'a  
eu de cesse de s'agrandir. Cette expérience fut très enrichissante tant sur un  
aspect professionnel que personnel.*

**BASTIEN GARCIA**

**Formation**

*Master 2 d'histoire contemporaine.  
J'ai pour projet de poursuivre mes études en thèse  
et travailler dans la recherche.*

**Engagement**

*Ma participation à l'acte Acte I de l'étude 247 me  
fit découvrir beaucoup en peu de temps, grâce à ses  
perspectives de recherches innovantes, ainsi qu'à  
l'opportunité offerte aux étudiants de master de s'initier aux activités d'une  
chaire: cette expérience fut donc formatrice, tant dans le plan scientifique  
qu'humain.*



**ELODIE RAZAFINDRABESOA**

## Formation

*Je poursuis actuellement un Master 2 de Sociologie parcours « Métiers du Politique ». Une fois diplômée, j'aimerais m'engager dans une carrière dans le domaine de l'analyse politique. En effet, je souhaite mettre à profit mes compétences en techniques d'enquêtes sociologiques et mes connaissances dans le champ de la politique électorale. A terme, j'aimerais poursuivre dans le domaine des politiques du genre ou sur les politiques environnementales.*



## Engagement

*Je retiendrai deux éléments concernant mon expérience au sein de la Chaire RESET. Le premier, étant la valorisation du travail étudiant. En effet, la Chaire s'applique à engager des étudiants d'horizon différent et leur permet de travailler en totale autonomie. Le deuxième correspond à l'opportunité de pouvoir performer mes compétences en sociologie à travers la réalisation d'une enquête semi-qualitative.*



## LOÏC LE BIGOT

### Formation

*Diplômé d'un master en histoire contemporaine, je suis en recherche active d'emploi dans les secteurs énergétiques et culturels.*

### Engagement

*La Chaire RESET, avec laquelle j'ai pu travailler à deux reprises, une fois dans le cadre d'une intervention au Bordeaux Geek Festival, et une fois lors du projet 247, présente une dynamique véritablement intéressante tant pour les étudiants qui y travaillent que pour la recherche en sciences humaines. En effet, les méthodes de travail utilisées lors des deux projets auxquels j'ai participé mettent à profit les étudiants et les jeunes chercheurs afin d'atteindre des objectifs ambitieux mais atteignables, le tout dans le respect des méthodes scientifiques sociologiques et historiques.*

## JORDANE PROVOST

Chargé d'études & développement de la chaire RESET



Responsable du projet 247

*Doctorant en histoire au Centre d'Etude de Mondes Moderne et Contemporain, mes recherches portent sur le développement des think tanks français de la fin des années 1970 à nos jours.*

*Le projet 247 a constitué une véritable opportunité de réappropriation réflexive et méthodologique de la prospective en reconsidérant son ambition initiale, celle d'une philosophie de l'avenir tout autant qu'une science de la décision.*

*Le déroulement de cette étude m'a aussi rappelé l'importance de l'autonomie dans la recherche en sciences humaines et sociales, en particuliers pour les jeunes chercheurs qui sont au cœur de la dynamique générale de la production de connaissances.*

*Cette dimension est d'autant plus centrale dans le cadre du développement de la recherche-action qui ne peut évoluer sans l'audace et les expérimentations de nos étudiants, en particulier dans l'appréhension d'un champ aussi vaste que la dimension sociétale de l'énergie.*